



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transformation agricole des régions ultrapériphériques

Question écrite n° 42956

Texte de la question

M. Max Mathiasin alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le rapport du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) « Évaluation de l'ensemble des politiques de soutien en faveur de l'agriculture des régions ultrapériphériques et propositions de scénarii objectifs de transformation agricole de ces territoires permettant d'atteindre l'autonomie alimentaire ». Les professionnels agricoles de l'outre-mer estiment qu'ils n'ont pas été entendus et compris par les membres du CGAAER et relèvent certains manquements. Ils notent qu'il n'y a pas eu de réalisation d'évaluations des politiques publiques actuelles en matière d'agriculture et d'autonomie alimentaire ; il semble que les auteurs du rapport n'aient pas eu les moyens de les réaliser. Les agriculteurs dénoncent les recommandations visant à réduire les aides consacrées aux cultures d'exportation dont la banane et le sucre en Guadeloupe, en Martinique ou à La Réunion au profit d'autres productions agricoles, une telle réduction entraînant la création d'une concurrence déloyale par un effet de vases communicants. Il lui demande quelle suite il entend réserver à ce rapport. D'autre part, il souhaiterait savoir comment il sera tenu compte des observations et des préconisations faites par les professionnels agricoles de l'outre-mer à l'occasion des rencontres pour préparer le rapport du CGAAER.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42956

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2021](#), page 8635

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)